

Colmar et sa région

Des pertes mais un élan de solidarité

La pandémie n'a pas épargné Espoir. « À l'instar de beaucoup d'autres associations caritatives, nous avons lancé un appel à don exceptionnel », indique la présidente. À la perte financière liée à l'arrêt des activités (estimée à 285 000 €) s'est ajoutée l'indemnisation des 97 coopérateurs. Ne relevant pas du régime salarié, ils ne pouvaient prétendre au chômage partiel. L'association leur a versé 70 % de leur pécule pendant les deux mois d'arrêt et espère une compensation des pouvoirs publics : « Mais on ne sait pas quand ni comment » celle-ci sera versée, précise Renée Umbdenstock. L'appel au don, en revanche, « a connu une réponse formidable », prolongeant un élan de solidarité déjà constaté pendant la période de confinement : « Beaucoup de gens ont eu envie d'aider, en nous fournissant des dons en nature, des repas... »

Car les foyers ont continué à fonctionner, dans le respect des règles sanitaires. Aujourd'hui, toutes les activités ont repris, hormis pour le bistrot solidaire, dont la date de réouverture n'a pas encore été fixée - avec les contraintes liées à la situation - par exemple, seules deux personnes sont autorisées dans les camions contre trois auparavant. Et si le chiffre d'affaires est en hausse, ces deux derniers mois, par rapport à 2019, il ne permettra pas de compenser « le manque à gagner. » Côté projets, comme la mise aux normes du site de la rue Ampère, tout a également été mis en stand-by. « Il y a du positif, malgré les points négatifs. Mais on veut rester optimiste. On y croit », conclut Renée Umbdenstock.